



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
19 juin 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du programme et de la coordination

#### Cinquante-deuxième session

4-29 juin 2012

Point 7 de l'ordre du jour

#### Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-deuxième session

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Imelda Smolcic (Uruguay)

#### Additif

### Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015

[Point 3 b)]

#### Programme 5

#### Utilisations pacifiques de l'espace

1. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 8 juin 2012, le Comité du programme et de la coordination a examiné le programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 [A/67/6 (Prog. 5)].
2. Le représentant du Secrétaire général a présenté le programme et répondu aux questions soulevées au cours du débat que le Comité lui a consacré.

#### Examen de la question

3. Le Comité a constaté que le projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 n'avait pas encore été examiné par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-cinquième session et a estimé qu'il fallait prendre des mesures pour que, à l'avenir, celui-ci procède à son examen suffisamment tôt pour permettre au Comité du programme et de la coordination d'étudier ses conclusions.
4. Le Comité a par ailleurs estimé que le Secrétariat devait s'attacher à quantifier les indicateurs de succès, en tenant compte des tendances passées, afin que les États Membres puissent apprécier l'impact du programme.



5. Le Comité a constaté que, sauf à l'indicateur de succès d), le sous-programme ne faisait aucune référence à l'échange de technologies entre États Membres. Le degré de développement technologique étant différent d'un pays à l'autre, il a souhaité obtenir des précisions sur la manière dont le programme prévoyait l'échange d'informations technologiques entre les États Membres.

6. Les participants ont demandé des éclaircissements sur la nature du programme de bourses de longue durée lancé en 2010-2011 dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies sur les technologies spatiales fondamentales et se sont demandé où il figurait dans le projet de programme pour 2014-2015.

7. Le Comité a constaté que les priorités du programme avaient évolué depuis la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui s'est tenue en 1968, époque à laquelle on se souciait avant tout de prévenir une course aux armements dans l'espace. Il s'est interrogé sur les priorités actuelles de la coopération internationale en matière d'utilisations pacifiques de l'espace, et notamment sur l'étendue de la coopération avec l'Union internationale des télécommunications.

8. Les participants ont également cherché à savoir comment le projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 reflétait les difficultés rencontrées dans l'exécution du programme et les enseignements tirés de l'expérience tels qu'ils ont été exposés dans le rapport sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/67/77).

9. Le Comité a estimé que le projet de cadre stratégique devrait davantage être axé sur les nouvelles initiatives et les objectifs à long terme du programme.

#### **Conclusions et recommandations**

**10. Le Comité recommande que l'Assemblée générale approuve le texte explicatif du programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015.**